



CAHIER DES CHARGES VOYAGE A LONDRES NOVEMBRE 2019

Professeur responsable du voyage :

Mme Chappelet Catherine

Lycée René Perrin

41, rue René Perrin

73 400 UGINE

Cathy.chappelet@libertysurf.fr

PROGRAMME :

Organisation d'un voyage à Londres pour 50 élèves en Terminale STI2D et 5 accompagnateurs (55 personnes) : du 17 Novembre au 23 Novembre 2019

Transports, logement en famille d'accueil et visites

Dates : Départ d'Ugine le Dimanche 17 Novembre et retour à Ugine le samedi 23 Novembre 2019

- Nombre d'élèves : 55 (élèves en Terminale STI2D)
- Nombre d'accompagnateurs : 5
- Logement en familles payantes à Londres (proche banlieue)
- Nombre de nuits sur place : 4
- Traversée ferry à l'aller : Calais-Douvres
- Traversée eurotunnel au retour : Folkestone-Calais
- **1 conducteur ayant une bonne connaissance de Londres** à disposition du groupe pendant le séjour.
- Car avec micro, vidéo 2 écrans, toilettes, chauffage et climatisation.
- Assurance annulation (groupe + individuelle) et rapatriement
- Prix fixe et non révisable

Les responsables se réservent le droit de choisir leur prestataire de services sous couvert du chef d'établissement.

- Repas du soir fourni par les familles d'accueil les soirs des jours 2,3,4,5
(Panier pique-nique fourni par les familles d'accueil les jours 3,4,5,6)
- Petit déjeuner pris au pub (jour 2) + petit déjeuner et déjeuner pris sur l'autoroute (jour 7) fourni par le prestataire de services.
- Repas dans un pub (fish and chips) en soirée (jour 6) fourni par le prestataire de services.

Jour 1 : Dimanche 17 Novembre 2019

Mise en place du car (parking des bus du lycée René Perrin) en fin d'après midi.

Départ en car et route vers Calais.

(Apporter un pique nique pour le repas du soir.)

- Jour 2 : Lundi 18 Novembre 2019

Matin : Présentation ferry

Traversée Calais- Douvres

Petit déjeuner «Full English breakfast» pris dans un pub.

Arrivée dans Londres en fin de matinée.

Pique nique dans St James's park (à apporter)

Mini croisière sur la Tamise (Westminster-Tower of London)

Visite de «The Crystal» (sans guide), bâtiment écologique.

Soir : accueil responsable local et des familles hôtesse. **Repas en famille.**

-Jour 3 : Mardi 19 Novembre 2019

Matin : départ du meeting point

Visite de la brasserie « Fuller's »

Déjeuner avec panier repas.

Après-midi : Visite de Wembley stadium

Temps libre

Soir : Repas en familles d'accueil

- Jour 4 : Mercredi 20 Novembre 2019

Matin : départ du meeting point

visite du Science museum

Déjeuner avec panier repas

Après-midi : visite du Natural History Museum

Temps libre à Harrods

Soir : Repas en familles d'accueil

- Jour 5 : Jeudi 21 Novembre 2019

Matin : départ du meeting point

Visite de Tower Bridge experience

Déjeuner avec panier repas vers la Tour de Londres

Après-midi (temps libre en ville): shopping dans Regent Street/ Oxford Street

Soir : repas en familles d'accueil

- Jour 6 : Vendredi 22 Novembre 2019

Matin : départ du meeting point

Visite de St Paul's cathedral

Déjeuner avec panier repas à côté de la cathédrale.

Après midi :

Visite de Tate Modern

Promenade à pied de Tate Modern jusqu' au London Eye

Soir : dîner dans un fish and chips.

21 h 00 : Visite technique du London Eye (visite à l'initiative des professeurs)

Départ de Londres vers 23 h 00.

- Jour 7 : Samedi 23 Novembre 2019

Présentation Eurotunnel

Traversée Shuttle Folkestone

Route retour

Petit déjeuner pris sur l'autoroute.

Déjeuner pris sur l'autoroute (repas chaud lycéen)

Arrivée à Ugine en fin d' après midi.

(Elèves ayant plus de 18 ans = 4 élèves)

Faire un devis pour 55 personnes: 50 élèves et 5 accompagnateurs



REDACTION DU CONTRAT DE VOYAGISTE

Mentions obligatoires à prévoir dans le contrat:

- la raison sociale, les coordonnées et l'existence légale de la personne morale (N°SIRET, N° d'agrément) ainsi que le représentant légal de l'organisme prestataire de services
- le nom et les coordonnées de l'établissement, ainsi que le nom de la personne responsable du marché, le proviseur, en tant que bénéficiaire du service
- l'objet du marché
- la durée du voyage et le déroulement chronologique des prestations offertes
- le juste prix de la prestation par élève et par adulte accompagnateur (sans mention de gratuité pour ces derniers). **Le prix est ferme et définitif**, toute variation du coût reste à la charge du prestataire comme risque inhérent à la profession
- le prix est en euro, toutes charges comprises
- les obligations de chacune des parties au contrat et les pénalités pour chaque contractant :
 1. les clauses d'annulation doivent être précisées (pas de clauses abusives)
 2. les risques inhérents à la profession de voyageur doivent être couverts par leur assurance (rapatriement, remboursement des prestations non réalisées),
 3. tout manquement à la sécurité, à la ponctualité, à la qualité de la prestation sera compensé par des pénalités égales au montant des prestations absentes ou non-conformes, ou, à défaut d'entente amiable, dont le chiffrage se fera à dire d'expert (pas d'exonérations pour cause de grève, catastrophe naturelle ou circonstance exceptionnelle)
- litige: tout litige cherchera solution dans un accord amiable et à défaut, seul le tribunal administratif de Grenoble est compétent
- le contrat et ses annexes seront conjointement signés par le représentant du prestataire et le chef d'établissement.
- une copie du contrat signé sera donnée au coordonnateur (enseignant responsable de l'encadrement et du projet pédagogique), la signature et le nom de ce dernier ne doivent pas apparaître sur le contrat, mais sur une liste en annexe où sont mentionnés les accompagnateurs et les élèves participants.

Fait le 13/03/2019

La gestionnaire